



T8-00278
985915
Eco So His

Code épreuve : 269

Nombre de pages : 8

Session : 2021

Épreuve de : Économie Sociologie Histoire

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

La désindustrialisation : une fatalité, la réindustrialisation : une utopie ?

Amais VOY GILLIS, dans l'ouvrage vers une renaissance industrielle, en 2020, dresse un bilan pessimiste de l'industrie française, "la plus faible des industries européennes", dont la disparition croissante entraîne avec elle, la perte de savoir-faire et compétences nationales. On retrouve alors les arguments avancés par P. ARTUS dans "les vrais problèmes de la zone euro" en 2019 qui soulignait l'accélération de la disparition d'entreprises vieillissantes en Europe, les faibles gains de productivité réalisés et l'insuffisante capacité d'innovation de la zone euro. Si l'on ajoute à cela, l'alarmante estimation de l'INSEE en janvier 2021, annonçant un ralentissement de 40% des IDE en direction des PDEM due à la pandémie mondiale, la désindustrialisation apparaît comme une fatalité, inéluctable, faisant de la réindustrialisation une ^{sempre} utopie.

Selon J. CLARK, l'industrie, secteur secondaire de l'économie se définit comme l'ensemble des activités liées à la production et à la distribution de biens et services. La désindustrialisation peut alors s'appréhender comme un processus de disparition des industries nationales et donc d'une réduction de la contribution du secteur secondaire au PIB réel national. Phénomène contraire, la réindustrialisation est une redynamisation des industries nationales vers un tissu productif autonome. Dès le XIX^{ème} siècle, on assiste à un processus de désindustrialisation qui s'inscrit dans le contexte de la première mondialisation (selon S. BERGER, Notre première mondialisation, leçons d'un échec oublié, 2003). Les pays "leader", définis par A. GERSCHENKRON, s'industrialisent mais cela implique une désindustrialisation des PED, à l'image de l'Inde qui voit son industrie disparaître afin d'alimenter le "leading sector" anglais en coton, nécessaire à la production des indiennes (J. MUKHERJEE, The enlightened economy). POMERANZ nomme ce phénomène, la "grande divergence".

Pour autant, le Royaume Uni, les États Unis ou encore la France, autrefois bureau de l'industrie mondiale, doivent aujourd'hui se confronter à l'enjeu que représente la désindustrialisation. L'accélération et l'intensification de la DIPP (selon LASSUPRIE-OUCHENÉ en 1986) est en partie responsable de cette désindustrialisation car les entreprises nationales deviennent des firmes multinationales qui délocalisent leur production afin de profiter des avantages comparatifs de chaque zone (selon le paradigme OLI de Dunning en 1987). ROKOFF dans Big tech is a big problem propose de mesurer l'ampleur de la désindustrialisation par le ratio produits du panier de biens de référence produits ~~sur~~ le territoire / ~~les~~ produits du panier de référence issus de la DIPP. Sur la période 1990-2005, il estime que ce ratio a diminué de 30%, ce qui souligne le rôle crucial de la DIPP dans la désindustrialisation. Face à une économie tertiarisée, de plus en plus tournée vers les NTIC et dans le contexte de troisième révolution industrielle selon RIFKIN, la désindustrialisation semble être un fléau pour les PDEM. Il conviendrait néanmoins de s'intéresser également à la réindustrialisation des PED, parfois enfermés dans une mauvaise spécialisation, une "croissance appauvrissante" pour BHAGWATI en 1967. Cependant, à l'heure où la pandémie mondiale paralyse le commerce international, les flux d'IDE, et met en exergue la dépendance industrielle alarmante des PDEM, il convient de questionner à nouveau l'inévitabilité de la désindustrialisation et de repenser ~~les~~ ^{les} ~~modèles~~ ^{modèles} économiques dans ce contexte opportun.

Dès lors, faut-il appréhender la désindustrialisation comme un processus inéluctable, privant les économies développées de leur autonomie et de leur souveraineté ? La réindustrialisation utopie imaginable il y a 20 ans, est-elle envisageable ? Autrement dit, les économies développées ont-elles encore une marge de manœuvre pour repenser leur modèle économique, intégrant ~~une industrie~~ un retour de l'industrie ?

Dans un premier temps, la désindustrialisation apparaît comme un processus inéluctable pour les PDEM qui les prive de leur souveraineté (I). Cependant, ses effets semblent pouvoir être relativisés, ce qui ~~laisse~~ ^{rend} la réindustrialisation envisageable (II) et non utopique. Enfin il est de la responsabilité de l'État d'encadrer et d'orienter précisément cette réindustrialisation pour une croissance dynamique et pour une autonomie des PDEM (III), sous réserve de certaines critiques.

*

*

*

*

*

En premier lieu, la désindustrialisation semble constituer un processus inéluctable pour les PDEM (A) qui, accentuée par la mondialisation des années 1980 (B), les privent de leur autonomie et de leur souveraineté (C).

Le processus de désindustrialisation apparaît comme un processus naturel sous la plume d'A. SAVVY dans la Machine et le chômage en 1980. Dans un premier temps, le secteur primaire réalise des gains de productivité qui attire la main d'œuvre et entraîne une hausse des salaires jusqu'au point où ce secteur devient saturé. Cependant, les salaires ayant augmentés, le pouvoir d'achat des ménages est plus important et offre des opportunités à un nouveau secteur: le secteur secondaire. La main d'œuvre se déverse vers ce nouveau secteur qui représente de nouvelles opportunités; c'est le déversement sectoriel. Dans les années 1970-80, on assiste à une tertiarisation de l'économie que l'on peut appréhender comme un déversement du secteur secondaire vers le secteur tertiaire. Selon BAUMOL, la main d'œuvre tend alors à se concentrer dans le secteur le moins productif mais où les salaires sont aussi rémunérateurs, ici le secteur tertiaire (Macroeconomics of an unbalanced growth, 1962). Ce phénomène de tertiarisation est d'autant plus vrai que selon l'INSEE en 2018, la part des travailleurs du secteur secondaire représentait 18% contre 80% dans le secteur tertiaire et 2% dans le secteur primaire. Cela témoigne d'une économie de plus en plus tournée vers les services, qui néglige l'industrie. Dans théorie de la croissance économique en 1959, LEWIS applique la loi de BAUMOL au PED et montre que le secteur le moins productif ~~reste~~ attire plus de travailleurs que le secteur innovant alors que les salaires y sont identiques (effet BALASSA-SAMUELSON, 1964). La désindustrialisation, par les PDEM, apparaît donc comme un processus inéluctable.

Accentuée par la mondialisation, la désindustrialisation s'amplifie car les FMN délocalisent leurs sites de production dans les "pays à bas salaires et à capacité technologique" (P. N. GIRAUD Mondialisation, émergences et fragmentations, 2013). Dans la désindustrialisation en France en 2014, DEMHOU estime les pertes d'emplois industriels dues à la mondialisation à 13000 en moyenne en France. Depuis 2008, cela représente environ 28% ~~des~~ destructions d'emplois. De même AVTOR, DONOR et HANSON en 2014 dans The China ^{total des} Shock, élève à un million le bilan des emplois détruits du fait de l'émergence du géant chinois dans le commerce international depuis 2005. Comme en France le rapport Gallois et le rapport Beffa en 2012, cette concurrence accentuée comprime les marges des entreprises nationales, pour résister à la concurrence par la compétitivité prix. De fait leur taux d'investissement diminue, ce qui menace leur compétitivité structurelle. La désindustrialisation est donc accentuée par la mondialisation, faisant des PME des économies développées les premiers affectés car elles ne peuvent résister à la compétitivité à bas prix et n'ont pas les financements nécessaires aux coûts fixes des délocalisations.

Ainsi pour P. ARTUS, la mondialisation condamne les perspectives des industries nationales et contribue alors à rendre la désindustrialisation inévitable.

Enfin, cette désindustrialisation fatale semble le glas de l'autonomie des PDEM et condamne leur indépendance. Face à la pandémie mondiale, en novembre 2020, B. LE MAIRE reconnaît l'alarmante dépendance de la France aux importations asiatiques. 70% des médicaments consommés sur le territoire sont produits à l'étranger ce qui contraind l'approvisionnement et crée une dépendance ~~avec~~^{aux} autres pays et en particulier vis à vis de la Chine. Arnaud MONTEBOURG, au printemps de l'économie 2020, dénonce cette dépendance et incite les politiques françaises à redorer l'industrie nationale en "agissant local et en pensant global". La souveraineté des pays est alors mise en cause comme le souligne C. SAINT-ETIENNE dans Oran les États-Nations en 2014. Selon lui, les pays européens ont perdu de leur souveraineté car la construction européenne a longtemps négligé le rôle de l'industrie. Pour E. COHEN, la politique industrielle européenne n'a "jamais cessé d'essayer mais n'a jamais cessé d'échouer". L'échec de la stratégie de Lisbonne en 2002 en est un exemple concret. Alors qu'elle se voulait être la figure de proue d'une Europe championne de l'économie matérielle et immatérielle, A. BÉNASSY-QUERÉ avance que 80% des produits électroniques restent fabriqués ~~dans les~~^{par} les chinois. De même malgré la "politique scandaleuse" de dévaluation du YUAN (selon KEUG^{pays}), les États-Unis se trouvent obligés de commercer avec la Chine de par leur dépendance même si la campagne de D. TRUMP en 2016, mentionnait le slogan "bring back ~~manufacturing~~^{manufactures} jobs".

Ainsi, la désindustrialisation semble constituer un processus inéluctable contre lequel il serait vain de lutter farouchement. Si la mondialisation a accru son ampleur et la dépendance des économies développées aux PED, elle n'a pas non plus épargné leur souveraineté. Cependant, au vu du caractère croissant industriel de certains emplois tertiaires, n'y a-t-il pas une surestimation des effets de la désindustrialisation ? Le contexte actuel ne laisse-il pas plus de crédit à une réindustrialisation potentielle ?

En second lieu, les effets de la désindustrialisation peuvent être relativisés (A) et bien qu'elle paraisse au départ utopique (B) la réindustrialisation pourrait être envisageable (C).

La relativité de cette désindustrialisation et de ses conséquences peut être analysée à travers le livre de J. GADREY, Économie de services, qui constate le caractère industriel du processus de certains métiers tertiaires. En effet pour

Code épreuve : 269

Nombre de pages : 8

Session : 2021

Épreuve de : Économie Sociologie Histoire

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

S. RICHARD "ce n'est plus le produit qui définit ce qui est industriel mais le processus". Les métiers tertiaires suivant cette logique sont nombreux (en conception, distribution, vente...), ce qui laisse à penser que la désindustrialisation est relative. Pour P. VERLEY dans la révolution industrielle, les métiers de la proto-industrialisation ne rentrant pas dans la classification primaire / secondaire / tertiaire, ils ont été classés par défaut dans le secteur tertiaire. Les métiers de l'industrie ne semblent donc pas avoir été détruits mais simplement transférés vers le tertiaire. De plus, comme en témoigne l'étude de l'OCDE en 2012, Perspectives économiques, les délocalisations ont permis aux FMN de générer un surprofit qui par l'investissement a créé des nouvelles activités sur le territoire national (BARLET, l'économie française, 2007).

La réindustrialisation semble cependant au premier abord inenvisageable. Pour P. N. GIRAUD, cela représenterait un coût de réallocation des facteurs de production à l'échelle mondiale équivalent aux gains de la mondialisation. Briser les chaînes de valeur mondiale semble alors inimaginable de par le coût et la longue période de réindustrialisation nécessaire pour compenser cette perte. Pour EICHENGREEN dans Hall of Mirrors en 2014, cela risquerait d'entraîner des politiques de représailles des autres pays qui attireraient eux aussi leurs IDE des économies nationales et l'on entrerait dans une forme de dilemme du prisonnier où tous les pays auraient intérêt à copier leurs IDE. De plus, comme le souligne P. ARTUS, de nombreux savoirs-faire ne se sont pas transmis depuis les années 1990 et une réindustrialisation impliquerait d'abord de retrouver toutes ces compétences perdues, ce qui rajouterait un coût supplémentaire important à la réindustrialisation. Enfin pour les consommateurs la question du prix est un frein majeur. Pour EMLINGER et FONTAGNÉ en 2013 dans "Not" made in France, un panier de biens produit aujourd'hui hors du territoire coûte 100€ contre 300€ si il était produit en France. Les effets sur le consommateur d'une telle réindustrialisation serait dramatiques pour le pouvoir d'achat des ménages. Une réindustrialisation qui

emplacerait entièrement la DIPP semble donc incompatible économiquement et socialement.

La réindustrialisation doit être envisagée comme une alternative progressive à la DIPP, et non contraire à cette dernière. Pour cela, les PDEM, dans ce contexte de crise, bénéficient d'une opportunité pour reconstruire leur modèle. En effet, ~~selon~~ selon, L. SUMMERS dans US economic prospects: secular stagnation and the zero lower bound en 2014, la conjoncture proposant des taux d'intérêt très bas, voire négatifs peut encourager les États à réindustrialiser leur économie. De même pour AGLIETTA et VALLA en 2016, il faut investir aujourd'hui, du fait de la politique monétaire accommodante, dans de nouveaux secteurs porteurs comme par exemple dans les nouvelles énergies renouvelables afin de rompre la dépendance énergétique des PDEM. De plus, pour SACHS, l'OMC ne tolère pas les subventions aux entreprises à l'exception de celles qui visent à amorcer une transition écologique. Ce serait donc une opportunité laissée par les institutions internationales aux pays pour se réindustrialiser vers une croissance plus durable et plus respectueuse de l'environnement. De plus, la stratégie de recentrage de la Chine vers son marché intérieur, décrite par M. ALLAIS depuis 2015 relativise la DIPP et offre aux PDEM des voies pour produire nationalement des biens ~~produits~~ dont la production était jadis délocalisée. La stratégie européenne de croissance redéfinie par la Commission européenne en 2020, va dans ce sens, incitant les pays à la réindustrialisation de certaines activités et la création d'un pôle d'innovation chercheurs-entrepreneurs, visant à déterminer les secteurs porteurs nationaux de demain car l'Avenir des batteries ne suffit plus.

La désindustrialisation et ses effets paraissent alors relatifs et la réindustrialisation incarne une voie possible au vu du contexte à bas taux d'intérêt actuel. Dès lors comment les États peuvent-ils encourager et encadrer cette réindustrialisation ?

* * *

En troisième lieu, une possible réindustrialisation n'est pas incompatible avec la DIPP car ce sont les États qui doivent mener une politique industrielle efficace (A) qui doit néanmoins respecter certains critères (B) dont la formation du capital humain est un fondement. (C)

Les États doivent se charger de la mise en place de politiques industrielles efficaces qui redonneront à l'industrie sa légitimité et son dynamisme. Pour P. KRUGMAN dans The lessons of Massachusetts for the EMU, la réindustrialisation doit passer par des politiques horizontales plutôt que verticales. En effet, pour BALDWIN l'État n'est pas en mesure de ~~pointer~~ définir, quelles entreprises sont ou ne sont pas efficaces. De fait les politiques verticales sont risquées et ne garantissent pas un retour sur investissement. Or les politiques verticales embaient par des fonds d'investissement plusieurs entreprises et les place en situation de "escape competition". Il faut donc réindustrialiser en soutenant les entreprises de toute la branche sectorielle pour éviter les économies de rente et inciter à l'innovation. Selon AGHON, CETTE et COHEN dans Changer de modèle en 2014, il faut rendre le territoire français plus attractifs en terme d'IDE. En menant des politiques de dévaluations fiscales (imposer les ménages plutôt que les entreprises), les capitaux seraient plus incités à s'investir en France et à relancer l'activité industrielle. De même, pour CAHUC dans Baisse des charges; stop ou encre, en 2016, le marché du travail français par ses rigidités empêchant les pays d'investir dans le pays car le coût du travail est élevé. Il propose alors, en s'appuyant sur le modèle de flexibilité danoise de BOYER (2008), de réduire les cotisations sociales, salariales et patronales, pour rendre la France plus attractive. L'État doit donc se charger de la mise en place de politiques industrielles efficaces.

Certains critères sont cependant nécessaires au bon fonctionnement de telles politiques. Il faut d'abord éviter les effets d'éviction qui se produisent lorsque l'épargne publique se substitue à l'épargne privée par des effets d'aulaine. Cela nécessite une surveillance ~~pour~~ et un bon arbitrage afin d'évaluer les entreprises réellement éligibles. Par exemple selon J. COUPPEY-SOUBEYRAN, la pandémie actuelle et les aides qu'elle a impliquées, ont pour effet une "gentrification" des entreprises (qui devraient disparaître mais ont été sauvées par les aides budgétaires). De plus, pour GUILLON, une réindustrialisation ne peut se mettre en place que sur une approbation de l'opinion citoyenne car chacun doit y trouver un intérêt. En cas de refus, l'absence de demande rendrait nulle l'efficacité de cette politique. L'éloignement de l'industrie, qu'il soit réel ou dans les mentalités, provient aussi du fait que les hommes politiques ont jugé durant les dernières décennies que l'industrie n'était pas un secteur dynamique et l'on souvent assimilé à lieu sale, déshumanisé, sans potentiel de mobilité sociale. Or selon FONTAGNE dans une note au CAE Pas d'industrie, pas d'avenir, il insiste sur le fait que 80% de la R & D européenne est réalisée dans l'industrie. Il est donc de la responsabilité des hommes politiques de relégitimer l'industrie, comme secteur innovant, sans parler du fait que le secteur secondaire offre des opportunités de mobilité sociale comparables aux métiers tertiaires.

Enfin la formation du capital humain, défendue par les théoriciens de la croissance endogène, constitue un pilier de la réindustrialisation. Pour ROMER et LUCAS, Journal of political economy, 1987, le capital humain constitue un moteur de la croissance au même titre que la productivité du capital (MANKIEW). Par la formation des travailleurs, apparaît des gains de productivité du fait d'externalités positives. La réindustrialisation pour A. VOYTELIS n'est pas une substitution à la DIPP mais la création de nouvelles activités innovantes et ~~requérant~~^{mécanisant} along des travailleurs diplômés. Là où le taux d'illettrisme est élevé dans certaines industries françaises, il convient de réadapter la main d'œuvre aux enjeux contemporains. Une réindustrialisation vers les NTIC et les nouvelles énergies implique donc un rôle que l'État doit jouer par l'investissement. RODRIK montre alors la réussite des politiques éducatives en Corée du Sud, encadrées précisément par l'État avec des objectifs clairs. Dans Nations et Mondialisation, il ~~montre~~ avance qu'il n'y a pas une seule recette pour le développement, qu'il faut adapter aux spécificités nationales. En effet, pour AGTHON et HOWITT, Education et croissance, les pays proches de la frontière technologique doivent investir dans une main d'œuvre qualifiée pour repousser la frontière tandis que les pays éloignés de la frontière technologique ont intérêt à favoriser l'accès à l'éducation pour tous dans un premier temps. La formation du capital humain est donc indispensable pour que les pays puissent accueillir une réindustrialisation efficace (et éviter le danger d'exclusion). La désindustrialisation n'est donc pas inéluctable si l'État se charge de la réindustrialisation par des politiques efficaces, calibrées qui soutiennent la formation du capital humain.

B

Pour conclure, la désindustrialisation est loin d'être une fatalité, même si elle apparaît comme telle aux premiers abords. Si l'on peut relativiser ses effets, c'est que la réindustrialisation n'est pas utopique. Les PDEM disposent des financements nécessaires pour la soutenir, à condition que l'État s'en charge, par des politiques efficaces de réindustrialisation. Elle apparaît donc comme une alternative progressive à la DIPP et non comme une contradiction. Pour VICARD et MEYER, dans une note du CEPII, la réindustrialisation européenne pourrait redynamiser le commerce intra-européen tout en favorisant l'emploi dans la zone euro.